

Les nouveautés du référentiel AFG applicables au 1^{er} janvier 2020 sont incluses dans cette fiche d'autocontrôle.

La précédente version de la fiche visa qualité peut également être présentée au cours des audits et des contrôles de suivi de l'appellation PG.

RAPPEL DES NIVEAUX D'ANOMALIES

A1 : l'installation présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation.

A2 : l'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture de gaz, mais qui est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais.

DGI (Danger Grave et Immédiat) : l'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'on interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituant la source du danger.

Les anomalies de niveau A2 ou DGI peuvent entraîner des conséquences pour l'appellation PG Installation de l'entreprise.

	La réponse doit être	Sinon anomalie	
		Installation Partie Neuve	Installation Partie Existante
TUYAUTERIE FIXE SANS OBJET <input type="checkbox"/>			
Respect de l'utilisation des matériaux : cuivre, acier, Pe (uniquement enterré à l'extérieur), plomb (uniquement en gaz naturel sur la partie existante de l'installation), tuyaux onduleux pliables en acier inoxydable.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
L'espace annulaire à la pénétration de la canalisation dans le logement est obturé.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
NOUVEAU : Assemblages réalisés par raccords mécaniques manifestement non autorisés (l'étanchéité est réalisée par usage de filasse ou à l'aide d'un ruban d'étanchéité).	NON <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
Tubes cuivre assemblés par piquage direct.	NON <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	
NOUVEAU : Passage d'une canalisation individuelle en parc de stationnement couvert.	NON <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
NOUVEAU : Assemblage par raccord à sertir « non sertis » réalisé par brasage, collage...	NON <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
NOUVEAU : Les assemblages déclarés en brasure tendre le sont sur une partie de l'installation autorisée.	OUI <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>	
NOUVEAU : La tuyauterie en PLT possède un collier de fixation à proximité du compteur.	OUI <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
Tubes cuivre assemblés par brasage avec raccords du commerce (té, manchon, réduction, bouchon) ; Assemblage mâle et femelle respectés.	OUI <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>	

ORGANE DE COUPURE SANS OBJET <input type="checkbox"/>			
Si un organe de coupure supplémentaire est nécessaire, il est adapté accessible et manœuvrable.	OUI <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
Tout robinet est adapté à la pression de service (si GPL distribué par récipient, soit un robinet marqué GPL 20 bars, soit un robinet MOP 5 ou MOP 5-20 associé à un limiteur de pression).	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
Si GPL en citerne : - Le détendeur moyenne pression est présent ; - Le limiteur de pression en sortie de citerne (ou second détendeur) est présent ; - Si un raccord isolant est nécessaire sur une citerne enterrée il est présent et en bon état.	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/>
NOUVEAU : Tout robinet et accessoire de tuyauterie est marqué du logo d'une marque de certification reconnue («NF», «ATG», ...).	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
Présence pour chaque appareil en place d'un organe de coupure adapté accessible et manœuvrable.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
En l'absence de l'appareil, l'organe de coupure (ou la tuyauterie en attente) est obturé par un bouchon vissé (ventilation néanmoins obligatoire pour le robinet de commande d'appareil).	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
Pour les GPL, présence pour chaque appareil d'un robinet ou accessoire adapté à la pression de service et/ou d'un Détendeur-Déclencheur de Sécurité (DDS).	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
Au moins un robinet de commande d'un appareil alimenté par une tuyauterie fixe est muni d'un about porte caoutchouc non démontable.	NON <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>

ÉTANCHÉITÉ DE L'INSTALLATION SANS OBJET <input type="checkbox"/>			
L'intégralité de l'installation présente une étanchéité apparente.	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>

VENTILATION DES LOCAUX CONTENANT DES APPAREILS À GAZ

SANS OBJET

Rappel : dimension des entrées d'air :

Type d'évacuation	Type d'amenée d'air	
	Amenée d'air directe	Amenée d'air indirecte
Sortie d'air par conduit vertical dans l'habitat existant sans intervention sur l'enveloppe (tirage naturel ou extraction mécanique)	Si $P_u \leq 25 \text{ kW}$: $S = 50 \text{ cm}^2$ Si $25 \text{ kW} < P_u \leq 35 \text{ kW}$: $S = 70 \text{ cm}^2$ Si $35 \text{ kW} < P_u \leq 50 \text{ kW}$: $S = 100 \text{ cm}^2$ Si $50 \text{ kW} < P_u \leq 70 \text{ kW}$: $S = 150 \text{ cm}^2$	
Sortie d'air directe dans l'habitat existant sans intervention sur l'enveloppe	Si $P_u \leq 35 \text{ kW}$: $S = 100 \text{ cm}^2$ Si $35 \text{ kW} < P_u \leq 70 \text{ kW}$: $S = 150 \text{ cm}^2$	Interdit
Sortie d'air par conduit vertical à tirage naturel après réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment	Fortement déconseillé	$M \geq 6,2 P_u$ Et $M \geq 90$
Sortie d'air par extraction mécanique (VMC ou VMC gaz)	INTERDIT	$M \geq 3,1 P_u$ Et $M \geq 45$

Pu est la somme des puissances utiles des appareils gaz raccordés, exprimée en kW. M correspond à la somme des modules des entrées d'air, exprimée en m³/h.

APPAREIL NON RACCORDÉ SEUL

SANS OBJET

Sortie d'air directe de 100 cm² de passage libre et bord supérieur de la grille situé à 1.80 m au-dessus du sol minimum.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
- Amenée d'air directe obligatoire de 100 cm ² minimum et haut de grille à 0.30 m maximum (ou 1 m 50 sous réserve que la distance entre la partie supérieure de l'orifice d'amenée d'air et la partie supérieure de l'orifice de sortie d'air soit d'au moins 1 m 50) ; - Amenée d'air indirecte interdite ; - Section de l'amenée d'air : se reporter au tableau « Dimension des entrées d'air ».	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>

OU

Sortie d'air par conduit vertical de 100 cm² minimum et situé à 1.80 m au-dessus du sol minimum.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
- Amenée d'air directe (sans limitation de hauteur) ou indirecte (passage de transit sous porte pour la circulation d'air) ; - Section de l'amenée d'air : se reporter au tableau « Dimension des entrées d'air ».	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>

APPAREIL RACCORDÉ SEUL

SANS OBJET

IL N'Y A PAS LIEU DE CRÉER UNE SORTIE D'AIR SUPPLÉMENTAIRE.			
- Amenée d'air directe (sans limitation de hauteur) ou indirecte (passage de transit sous porte pour la circulation d'air) ; - Section de l'amenée d'air : se reporter au tableau « Dimension des entrées d'air ».	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>

APPAREIL NON RACCORDÉ + APPAREIL RACCORDÉ

SANS OBJET

Sortie d'air directe de 100 cm² de passage libre et bord supérieur de la grille situé à 1.80 m au-dessus du sol minimum.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
- Amenée d'air directe obligatoire de 100 cm ² minimum et haut de grille à 0.30 m maximum (ou 1 m 50 sous réserve que la distance entre la partie supérieure de l'orifice d'amenée d'air et la partie supérieure de l'orifice de sortie d'air soit d'au moins 1 m 50) ; - Amenée d'air indirecte interdite ; - Section de l'amenée d'air : se reporter au tableau « Dimension des entrées d'air ».	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>

OU

Sortie d'air par conduit vertical de 100 cm² minimum et situé à 1.80 m au-dessus du sol minimum.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
- Amenée d'air directe (sans limitation de hauteur) ou indirecte (passage de transit sous porte pour la circulation d'air) ; - Section de l'amenée d'air : se reporter au tableau « Dimension des entrées d'air ».	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>

OU

Le coupe tirage est situé à 1.80 m au dessus du sol minimum, donc il sert de sortie d'air.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
- Amenée d'air directe ou indirecte (passage de transit sous porte pour la circulation d'air) ; - Section de l'amenée d'air : se reporter au tableau « Dimension des entrées d'air ».	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>

ALIMENTATION EN GAZ DES APPAREILS

SANS OBJET

Au moins un appareil est manifestement inadapté à la nature du gaz distribué.	NON <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
TUYAUX D'ALIMENTATION EN GAZ DES APPAREILS			
- Le type de raccordement est admis et le raccordement comporte un seul tuyau flexible	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
- Matériel non autorisé d'emploi (tuyau d'arrosage, matériel non marqué du logo d'une marque de certification reconnue «NF», «ATG», ...) ou tube souple ou tuyau flexible non métallique en mauvais état	NON <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
- Tuyau flexible métallique à embouts mécaniques en mauvais état	NON <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
- Longueur inférieure à 2 m	OUI <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
- Date d'utilisation dépassée ou illisible	NON <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
- Tuyau flexible visitable	OUI <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
- Passage dans les zones dangereuses	NON <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
- Tube souple de calibre adapté a about(s) porte caoutchouc de raccordement conforme(s) et suffisamment engagé	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>

APPAREIL À TIRAGE NATUREL	SANS OBJET		
L'appareil est situé dans un local adapté (volume et ouvrant).	OUI <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
L'appareil à tirage naturel est relié à son organe de coupure soit par une tuyauterie rigide, soit par un tuyau flexible métallique.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>
Appareil non étanche raccordé situé dans une salle de bain ou de douche. Le remplacement d'un appareil raccordé non étanche par un appareil raccordé neuf demeure autorisé.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	
En partie privative, la mesure traduit une teneur en CO de l'atmosphère inférieure à 10 ppm.	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
En alvéole technique, la mesure traduit une teneur en CO de l'atmosphère inférieure à 10 ppm.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
Hotte motorisée en présence d'un appareil à tirage naturel dans le même local.	NON <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>

ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION	SANS OBJET		
Présence d'un conduit de raccordement et d'un conduit de fumée ;	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
Conduit de raccordement flexible visible sur toute sa longueur ;	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
Conduit de raccordement rigide visible ou visitable sur toute sa longueur ;	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
Absence d'étranglement apparent ;	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
Absence de contre pente ;	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
Tracé conforme (notamment les changement de direction du conduit ne doivent pas dépasser 180°) ;	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>

LONGUEUR MAXIMUM RESPECTÉE :			
- Conduit de raccordement rigide : 3 m en projection horizontale ;	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
- Conduit de raccordement flexible : 2 m en projection horizontale ;	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
- Conduit de raccordement flexible extensible : 1.5 m en développé.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
NOUVEAU : Le conduit de raccordement de l'appareil dont l'évacuation des produits de combustion est en pression possède un conduit enveloppe.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
Le conduit de raccordement présente une détérioration apparente ou jeu > 2mm.	NON <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>

CONDUITS DE FUMÉE	SANS OBJET		
Rappel : L'ENTREPRISE A RÉALISÉ LES TRAVAUX DE FUMISTERIE :			
Le conduit de fumée débouche au-dessus de toute construction distante de moins de 8 mètres ;	OUI <input type="checkbox"/>		
La section est constante sur toute sa longueur et adaptée aux appareils raccordés ;	OUI <input type="checkbox"/>		
L'étanchéité du conduit de fumée a été vérifiée.	OUI <input type="checkbox"/>		
L'ENTREPRISE N'A PAS RÉALISÉ LES TRAVAUX DE FUMISTERIE :			
Un certificat concernant le conduit de fumée vous a été délivré par l'entreprise de fumisterie ;	OUI <input type="checkbox"/>		
Pour ce conduit de fumée existant, un certificat de ramonage en cours de validité vous a été remis.	OUI <input type="checkbox"/>		

APPAREIL DE CUISSON	SANS OBJET		
L'appareil est situé dans un local adapté (volume et ouvrant).	OUI <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>

APPAREIL ÉTANCHE	SANS OBJET		
L'orifice d'évacuation des produits de combustion débouche à l'extérieur ou dans un conduit collecteur.	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
Dans le cas d'une mise en service d'un conduit collectif 3Cep, présence des formulaires dûment remplis de la Phase 1 et de la Phase 2 du protocole de mise en service prévus à l'Annexe 5 du guide CNPG EVAPDC.	OUI <input type="checkbox"/>	CC NON VALIDÉ <input type="checkbox"/>	
L'orifice d'évacuation des produits de combustion respecte les distances aux ouvrants et amenées d'air. Il est situé :			
A une distance de 0.40 m au moins de toute baie ouvrante ;	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	
A une distance de 0.60 m au moins de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	
L'appareil étanche est relié au robinet commandant l'arrivée du gaz soit par une tuyauterie rigide, soit par un tuyau flexible métallique.	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A1 <input type="checkbox"/>

APPAREIL VMC GAZ

SANS OBJET

L'appareil est spécifique VMC GAZ ou porte l'indication lisible qu'il doit être raccordé à une VMC GAZ ;	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
Le relais spécifique au DSC est présent ;	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
Si la VMC Gaz est équipée d'un DSC, les appareils sont raccordés électriquement à une prise « standard » ;	NON <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
La longueur du conduit de raccordement flexible n'exède pas 1.50 m ;	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
La longueur développée du conduit de raccordement rigide n'exède pas 10 m ; chaque coude à 90° étant assimilé à 2 m de conduit	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>

CHAUFFE EAU NON RACCORDÉ

SANS OBJET

L'appareil est à triple sécurité.	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
Chaque appareil est installé dans un local ou une pièce réglementaire (volume ou ouvrant) : le local doit avoir un volume de 15 m ³ minimum et un ouvrant donnant directement sur l'extérieur de 0.40 m ² minimum ; ce n'est ni une pièce d'eau (salle de bain, douche), ni une pièce principale (salon, chambre) ni une pièce en communication permanente avec une des pièces précédemment citées.	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
Il n'alimente pas : Un récipient de plus de 50 litres, ou plus de 3 postes de puisage, ou 3 postes répartis dans plus de 2 pièces, ou une douche.	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
Absence de VMC ou d'un dispositif d'extraction mécanique (sans autre ventilation).	OUI <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>	A2 <input type="checkbox"/>
Présence d'amenée et sortie d'air dans le local.	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>
NOUVEAU : Un CENR est installé en remplacement d'un CENR existant.	OUI <input type="checkbox"/>	DGI <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RAPPEL DES NIVEAUX D'ANOMALIES

A1 : l'installation présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation.

A2 : l'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture de gaz, mais qui est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais.

DGI (Danger Grave et Immédiat) : l'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'on interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituant la source du danger.

Les anomalies de niveau A2 ou DGI peuvent entraîner des conséquences pour l'appellation PG Installation de l'entreprise.

RÉFÉRENCE DE L'INSTALLATION

COORDONNÉES CLIENT :

DATE D'AUTOCONTRÔLE :

NOM DU RESPONSABLE GAZ :

NUMÉRO DE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ :

CACHET DE L'ENTREPRISE

FICHE VISA QUALITÉ PRÉSENTÉE LE :

CACHET DE L'ORGANISME DE CONTRÔLE